

Aumont-en-Halatte, sur le Mont Alta

PNR Oise-Pays de France



Forêt Halatte (PNR OPF)



Entre patrimoine historique et majestueuses futaies, explorez les sentiers forestiers du mont Alta avec ses bornes armoriées.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.3 km

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Forêt

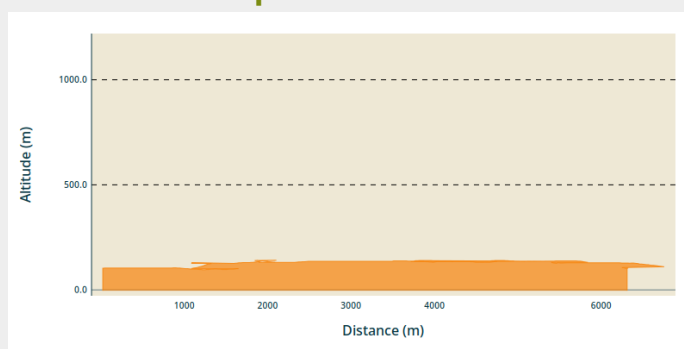
Itinéraire

Départ : Parking ONF Aumont-en-Halatte

Arrivée : Parking ONF Aumont-en-Halatte

Communes : 1. AUMONT-EN-HALATTE
2. SENLIS

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

Du parking à l'entrée du village d'Aumont-en-Halatte, prendre le chemin qui part de la barrière au fond du parking et continuer tout droit. Au 2ème carrefour, tourner à droite (à l'angle de la parcelle 274) et monter.

En haut, au carrefour, s'engager sur le 2ème sentier à gauche (273).

A la fourche, prendre à droite. Après la première borne en pierre, continuer tout droit et au niveau de la 4ème borne, partir à gauche.

Au carrefour suivant, ne pas descendre et tourner à droite en restant en hauteur. Continuer tout droit en corniche. Au carrefour en croix, aller tout droit et continuer en corniche.

Au croisement suivant prendre à droite et monter par le GR (marques GR® blanches et rouges).

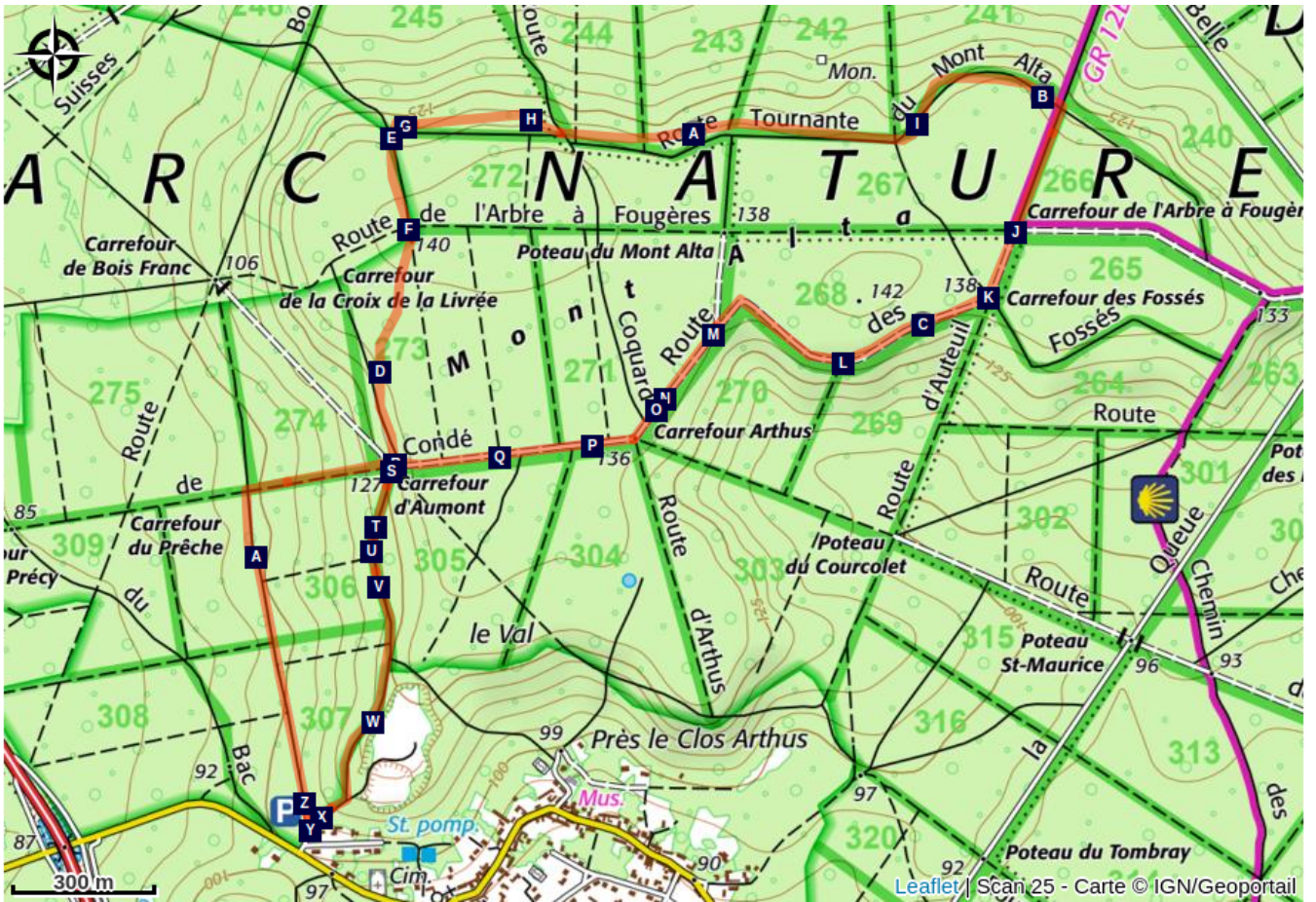
Au carrefour en croix continuer tout droit puis rester sur la piste forestière.

Continuer en restant sur la gauche. Au niveau du chemin qui vient de la droite, 1 borne est couchées dans les broussailles.

Continuer sur la piste, au milieu de la ligne droite, au niveau d'un grand chêne on trouve une borne en sous-bois.

Au carrefour d'Aumont au bout de la ligne droite aller à gauche en descendant et en longeant la clôture pour retrouver le parking d'Aumont en Halatte.

Sur votre route...



 Borne Armoiriée (A)



 L'exploitation forestière (C)



Les essences de la forêt (B)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

D 1330, puis sortie Aumont en Halatte.

Parking conseillé

Parking ONF d'Aumont-en-Halatte ou poteau de Belle Croix

Sur votre route...



Borne Armoirée (A)

L'imbrication des propriétés amenait fréquemment les seigneurs, usant de leur droit de chasse, à empiéter sur les domaines voisins des leurs. De leur côté les établissements religieux faisaient paître leurs troupeaux dans leurs bois, mais il arrivait que les animaux, mal gardés aillent goûter l'herbe du voisin. Ces incidents de chasse ou de pâturage généraient chicanes et procès dont les archives ont conservé le souvenir. Décidé à faire respecter son domaine et ses droits, le grand seigneur de la Renaissance Anne de Montmorency (1493-1567) fut le premier à faire placer des bornes de pierre entre 1537 et 1546 pour délimiter ses propriétés. Ces pierres taillées, portent le blason de sa famille sur une face et celle de l'autre propriétaire au verso. Près d'un demi-millénaire plus tard, ces blocs se dressent toujours fièrement à l'ombre des grands arbres. (source : APSOM, Coye la Forêt).



Les essences de la forêt (B)

La forêt d'Halatte est dominée par trois grandes essences qui façonnent ses paysages.

- * Le chêne sessile, robuste et résistant, apprécie les sols pauvres et secs. Son bois, réputé pour sa qualité, est utilisé depuis des siècles pour la construction et la menuiserie.
- * Le hêtre, reconnaissable à son tronc gris et lisse, forme une voûte de feuillage dense qui laisse peu de place à la végétation au sol. Plus sensible aux épisodes de sécheresse et aux tempêtes, il reste pourtant l'un des arbres emblématiques des grandes forêts du nord de la France.
- * Le tilleul à petites feuilles apporte une touche de diversité. Apprécié pour le parfum de ses fleurs, il est aussi chargé d'histoire : au Moyen Âge, il était souvent planté près des églises et des villages.

□ Ouvrez l'œil : ces trois essences racontent l'histoire et la richesse de la forêt d'Halatte.

Attribution : Annie Ocana



L'exploitation forestière (C)

L'exploitation forestière a beaucoup évolué au cours de l'histoire. Les forêts sont d'abord des ressources pour le bois de chauffage, puis avec l'acclimatation du châtaigner elles sont aussi source de nourriture. Les plus beaux fûts (de chêne) servent de bois d'œuvre pour la construction. La forêt d'Halatte, ainsi que les autres forêts, est toujours administrée et contrôlée par les pouvoirs en place. Sous les rois carolingiens, les administrateurs étaient des officiers royaux appelés « forestii » ; à l'époque des capétiens, ce sont les « gruyers » qui prélèvent, en plus des taxes officielles, une part personnelle sur les transactions. Sous Louis XIV, Colbert est chargé de réformer l'administration de la forêt française : 16 « Grands Maîtres » sont nommés. A la révolution, les forêts royales deviennent biens nationaux. La forêt d'Halatte devient une forêt domaniale régie par la nouvelle administration des Eaux et Forêts. Après une période de dégradation des ressources, ce n'est qu'en 1867, pour faire face à la demande des chemins de fer, qu'un premier plan d'aménagement à long terme est adopté. Aujourd'hui, l'exploitation forestière est très rationalisée. Pour la forêt d'Halatte, c'est l'Office National des Forêts (ONF) qui réalise les plans de gestion. Dans la zone du Mont Alta, les peuplements sont en taillis sous futaie. Les jeunes arbres, issus de semis ou de reboisement, poussent sous le couvert d'arbres plus âgés qui ont souvent plus de deux cent ans.

Attribution : PNROPF